

**8 Société et Culture**

**Gabon-Etats-Unis/ Projet d'appui aux Ong locales  
Soutien financier américain à six Ong**

FM.M  
Libreville/Gabon

SIX Organisations non gouvernementales (Ong), associations et petites entreprises gabonaises viennent de bénéficier du soutien financier de l'ambassade des États-Unis au Gabon, en vue du développement de leurs activités. La cérémonie de signature de ces subventions entre les représentants de chaque structure bénéficiaire et l'ambassadeur des États-Unis au Gabon, Cynthia H. Akuetteh, a eu lieu, mardi dernier, au sein de la représentation diplomatique américaine. Cette année, ont été représentées, trois différentes coopératives et associations d'agriculteurs qui soutiennent leurs familles et les communautés locales en cultivant une gamme diversifiée de pro-



Photo : F.M.M

Signature entre l'ambassadeur des USA Cynthia H. Akuetteh et la responsable d'une Ong bénéficiaire.

duits agricoles, tels que la banane, le piment, les aubergines et l'épinard; une association d'appui à l'amélioration des conditions de vie des orphelins à Oyem; une organisation qui soutient la promotion et la valorisation de la biodiversité à Gamba, enfin, une association qui lutte contre les grossesses en milieu scolaire et qui, grâce au "Calculateur vingt-huit", offre une solu-

tion de calcul du cycle menstruel féminin pour aider les jeunes filles à maîtriser le calcul de leur cycle menstruel. Ces bénéficiaires ont été sélectionnés, comme cela se fait chaque année, dans le cadre du Fonds d'assistance de l'ambassadeur au développement du bien-être social des pays dans lesquels les Etats-Unis sont implantés. Cette subvention qui varie entre 2000



Photo : F.M.M

Les responsables des associations bénéficiaires et la diplomate américaine.

et 8000 dollars US (1,3 million et 5,2 millions de f cfa environ) par association est destinée aux partenaires pour faire évoluer leurs activités. Circonscrivant l'événement dans son adresse, l'ambassadeur Cynthia H. Akuetteh a manifesté sa gratitude, notamment « envers tous ceux qui viennent d'Oyem (Woleu-Ntem), de Gamba (Ogooué-Maritime), de Lambaréné

(Moyen-Ogooué) et de Tchibanga (Nyanga). Une distinction particulière également pour ceux d'entre vous qui viennent de la province de l'Estuaire, de Libreville et ses environs.» « Comme vous le savez, nous sommes réunis aujourd'hui pour signer six nouveaux accords de subventions entre l'ambassade des Etats-Unis et vos organisations respectives. Mais plus important encore, nous

sommes ici pour célébrer le travail que vous accomplissez, ainsi que l'impact de ce que vous faites, et le partenariat fructueux entre les États-Unis et le Gabon qu'illustrent ces subventions», a ajouté la diplomate américaine. Avant de les exhorter à faire un bon usage de ces subventions et souhaité plein succès dans l'exécution de leurs activités au sein de leurs régions respectives: « Nous sommes donc impatients, mon équipe et moi-même, de visiter vos projets au cours de l'année à venir, et de rencontrer les autres membres de vos organisations et de vos communautés », a conclu Cynthia H. Akuetteh. Rappelons que chaque année, l'ambassade des Etats-Unis au Gabon reçoit des centaines de demandes de subventions dont le processus de subvention est extrêmement compétitif.

**Éducation/Enseignement de l'alliance chrétienne/Châtiments corporels  
Les enseignants interpellés sur leurs conséquences**

IMM  
Libreville/Gabon

NOMBRE d'enseignants des écoles primaires ou des lycées et collèges de notre pays recourent aux châtiments corporels pour donner une correction à leurs élèves. S'ils n'utilisent pas la chicote, ils les mettent à genou sur des cailloux pendant de longues heures, les pieds en l'air contre le mur, les bras tendus chargés de cailloux, sous le soleil, ou toutes autres punitions de ce genre. C'est en vue de mettre un terme à ces mauvaises pratiques d'un autre âge qu'un atelier de sensibilisation pour interpellé les enseignants de cet ordre d'enseignement a été récemment organisé. Sous l'égide de l'Organisation non gouvernementale chrétienne et le Ministère de l'évangélisation et de l'enseignement des enfants (MINE), conduite par le pasteur Hermann Itoumba, en collaboration avec le Fonds des nations unies pour l'enfance (Unicef). Les châtiments physiques, ont expliqué les psychologues lors de cet atelier, font partie des violences et des maltraitements faites aux enfants en milieu scolaire. De ce fait, elles frustrerent et amènent certains apprenants à se recroqueviller sur eux-mêmes, et à ne plus participer aux activités d'apprentissage en classe. Chez d'autres, les châtiments de ce type les font

souffrir dans leur chair et dans leur âme, et les conduisent à la désinvolture, la délinquance, le mépris ou autres comportements déviants. Pire, ils brisent leur concentration et motivation scolaires, les rendent évasifs pendant les cours. Parfois, les élèves qui ne peuvent endurer ces peines deviennent absentéistes. Leur rendement scolaire baisse. La phobie scolaire les envahit et ils finissent par décrocher. « C'est ce qui expliquerait, en partie, le fort taux d'échec scolaire dans le système éducatif de notre pays », a relevé Michel Ikamba, le représentant de l'Unicef, qui a pris part à cet atelier. Aussi, les conférenciers ont-ils expliqué aux enseignants qu'ils faisaient une



Photo : IMM

Les psychologues conférenciers de l'Unicef lors des exposés sur la question des châtiments corporels à l'école.

entorse aux droits de l'enfant dont la Convention a été adoptée par l'Assemblée générale de l'Onu, le 20 novembre 1989, et ratifiée par le Gabon, le 9 février 1994. Non sans les exhorter à l'usage d'autres mesures de correction des

élèves, plus souples et éducatives, visant à booster le travail scolaire de ces derniers. Les maîtres, devaient, dans ce cas faire preuve de professionnalisme dans l'exercice de leur noble métier, développer des stratégies



Photo : IMM

Une vue de l'assistance pendant la conférence.

spécifiques de gestion de classe et utiliser les bonnes approches pédagogiques pour pouvoir résoudre le

problème d'indiscipline des élèves auquel ils sont quotidiennement confrontés.



Photo : IMM

Les enseignants interpellés sur leurs comportements vis-à-vis des enfants.

